



**PRÉFET
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports d'Île-de-France
Unité départementale des Yvelines**

Versailles, le 05 décembre 2023

Affaire suivie par : Mathilde FAILLARD
Courriel : mathilde.faillard@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 01 71 28 48 52 – **Fax :** 01 30 21 54 71
N° AIOT : 65-8507
Affaire : Inspection #AN-Seveso-Dominos

PJ : Rapport d'inspection

Madame, Monsieur,

L'établissement «UNIBETON» situé Rue de Seine, 78440 Issou a fait l'objet d'une inspection en date du 11 mai 2023.

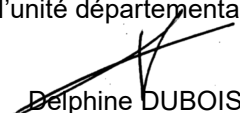
Ce contrôle s'est déroulé dans le cadre de l'action nationale « Post-Lubrizon » décidée par la Ministre de la Transition Écologique et visant à vérifier la situation administrative ainsi que les conditions d'exploitations des activités économiques implantées dans une bande périphérique de 100 m autour des sites Seveso. L'objectif est en particulier de vérifier l'absence d'effets dominos.

L'inspection s'est déroulée de manière inopinée, dans le cadre d'une opération coordonnée de l'inspection des installations classées des Yvelines.

Cette inspection appelle de la part de l'inspection des installations classées les constats listés en annexe de du présent courrier. Vous trouverez copie ci-jointe du rapport de l'inspection des installations classées.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet, et par délégation,
Pour la directrice, par subdélégation,
la cheffe de l'unité départementale des Yvelines


Delphine DUBOIS

Tour Alto – 24e étage
4, Place des Saisons
92400 Courbevoie

Copie :
Unibéton
Région Ile de France Nord-Ouest
les Technodes
78931 Guerville
France

Site concerné :
UNIBETON
3 Route de Seine
78440 ISSOU

Annexe n°1 : Liste des constats

Observation n°1 : Il convient que l'exploitant clôture efficacement le site et que l'ensemble des accès soit fermé (y compris le passage piéton).

Observation n°2 : Il convient que l'exploitant évacue les déchets présents sur site

Observation n°3 : Il convient que l'exploitant entretienne le site

RAPPORT D'INSPECTION « POST-LUBRIZOL »
Bande de 100 m autour des sites SEVESO (seuil haut et bas)

Nom de l'établissement inspecté :	UNIBETON
Adresse de l'établissement inspecté :	Rue de Seine, 78440 Issou



Inspection post-lubrizon – bande de 100 m autour des sites SEVESO (seuil haut et bas)

Date :

- de l'inspection : 11/05/2023

L'inspection a été réalisée au sein d'Unibéton d'Issou (matérialisé en bleu sur la photo ci-dessus), établissement situé dans la bande des 100 mètres autour du site SEVESO Seuil Haut TOTAL ENERGIES Gargenville (matérialisé en rouge sur la photo ci-dessus).

- de la précédente inspection: /

L'activité et la situation administrative :

- Type d'activité ou activité principale à préciser : Installation de préparation de béton en cessation d'activité (ICPE initialement à déclaration)

L'inspection :

- Nom et fonction des personnes rencontrées : Personne n'a été rencontré sur le terrain
- Existence d'une SUP (*servitude d'utilité publique*), d'un PPRT (*plan de prévention des risques technologiques*), d'un DIRI (*document d'information sur les risques industriels*) ou d'un PAC (*porter à connaissance*) ?

PPRT Total - Arrêté n°2012361-0004 portant approbation du plan de prévention des risques technologiques autour de l'établissement Pétrolier de Gargenville de la société Total Raffinage Marketing du 26 décembre 2012

- Existence d'un plan de secours type POI/ER (*établissement répertorié élaboré par le SDIS*) ou d'un plan des locaux ? Non Vu. Il y a seulement la présence d'une ancienne pancarte indiquant le sens de circulation et la zone de chargement
- Connaissance de l'exploitant des dangers :
 - de son installation et des zones d'effet associées (distances) ? Prescription non contrôlée car aucune personne n'a été rencontrée sur site
 - venant de l'extérieur sur son installation ? Prescription non contrôlée car aucune personne n'a été rencontrée sur site

- Clôture ?

Existence d'une clôture : Oui avec présence de blocs béton récents qui ont été installés devant le grand portail. Le portillon est ouvert.

Observation n°1 : Il convient que l'exploitant clôture efficacement le site et que l'ensemble des accès soit fermé (y compris le passage piéton).

État de la clôture ? Mauvais

- Propreté :

Propreté du site : Mauvais – présence de tas de déchets diverses et éparses (déchets verts, gravats, ...)

Observation n°2 : Il convient que l'exploitant évacue les déchets présents sur site

Propreté des installations : Mauvais – Le terrain est laissé en l'état sans entretien

Observation n°3 : Il convient que l'exploitant entretienne le site

- Présence de produits/matières combustibles ou de liquides inflammables ou de déchets :
 - Oui - présence de tas de déchets diverses et éparses (déchets verts, gravats, ...)
- Protection incendie et défense contre l'incendie :
 - Aucune protection incendie n'est présente sur le site
- Procédures d'intervention :
 - Aucune procédure d'intervention n'est présente sur le site (pas de personne)